

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses : SYTRAL - 21 boulevard Vivier Merle- CS 63815

69487 Lyon Cedex 03 - France - Numéro national d'identification : 25690099400011 - Code NUTS : FRK26

Point (s) de contact : Monsieur le Président du SYTRAL - A L'attention de : M. Thiennot, Directeur du pilotage des contrats de DSP

Tél. : (+33) 4 72 84 58 00 - Courriel : unitemarches@sytral.fr - Fax : (+33) 4 78 53 12 84

Adresse (s) internet : Adresse principale : <http://www.sytral.fr> - Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>



I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre type

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques

I.6) Activité principale : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Exploitation de service de transport public routier interurbain de voyageurs dans le département du Rhône

Numéro de référence : 19s0270

II.1.2) Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché : Services

II.1.4) Description succincte : Pour les 4 lots : Services de transport public routier de voyageurs principalement par autocars, et autres véhicules de moindre capacité, organisés sur le territoire du Département du Rhône y compris sur le ressort territorial de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien. Fourniture de l'ensemble des biens nécessaires à l'exploitation, à l'exception des équipements billettiques. Le service pourra en outre comprendre diverses prestations de service annexes liées à la gestion du réseau. De manière accessoire, des services concernent partiellement les ressorts territoriaux de la Métropole de Lyon et de la Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône, et le territoire des départements limitrophes. Desserte de 165 communes pour une population d'environ 307 000 habitants Principales données quantitatives 2017-2018 du service à titre indicatif : - 6 200 000 voyageurs transportés,- 11 400 000 kilomètres totaux réalisés,- 500 véhicules déployés pour le service

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 352 000 000 €

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : oui

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) : Valeur : 359 307 582.23 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Dsp 1 - Cars du Rhône - Lot n° : 1

II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s) : Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR K26

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le prestataire exécutera les missions décrites sur le territoire des 30 communes suivantes : Affoux, Amplepuis, Chambost-Allières, Chênelette, Claveissoles, Cours, Cublize, Dième, Grandris, Joux, Lamure-Sur-Azergues, Les Sauvages, Meaux-La-Montagne, Poule-Les-écharmeaux, Ranchal, Ronno, Saint-Appolinaire, Saint-Bonnet-Le-Troncy, Saint-Clément-Sur-Valsonne, Saint-Forgeux, Saint-Jean-La-Bussière, Saint-Just-D'Avray, Saint-Marcel-L'éclairé, Saint-Nizier-D'Azergues, Saint-Romain-De-Popey, Saint-Vincent-De-Reins, Tarare, Thizy-Les-Bourgs, Valsonne, Vindry-Sur-Turdine (périmètre de 50 000 habitants environ)

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

- Critères :
1. L'optimisation du coût final pour le SYTRAL
 2. La pertinence de la gestion du service et de la productivité, concernant notamment les modalités d'organisation de l'entreprise pour rendre un service efficace
 3. L'amélioration de la qualité de service,
 4. L'engagement en termes de développement durable et d'innovations,
 5. Les engagements en matière de transparence et gouvernance,
 6. Le respect du format et du cadre de réponse.

II.2.7) Durée de la concession : Début : 01/09/2021 - Fin : 31/08/2029

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Dsp 2 - Cars du Rhône - Lot n° : 2

II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s) : Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR K26

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations :

Le prestataire exécutera les missions décrites sur le territoire des 22 communes suivantes : Beauvallon, Brignais, Chabaniere, Chaponnay, Chaus-san, Communay, Marennes, Millery, Montagny, Mornant, Orliénas, Riverie, Rontalon, Saint-André-La-Côte, Saint-Laurent-D'Agnay, Saint-Symphorien-D'Ozon, Sérézin-Du-Rhône, Simandres, Soucieu-En-Jarrest, Taluyers, Ternay, Vourles, (périmètre de 76 000 habitants environ)

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

- Critères :
1. L'optimisation du coût final pour le SYTRAL
 2. La pertinence de la gestion du service et de la productivité, concernant notamment les modalités d'organisation de l'entreprise pour rendre un service efficace,
 3. L'amélioration de la qualité de service,
 4. L'engagement en termes de développement durable et d'innovations,
 5. Les engagements en matière de transparence et gouvernance,
 6. Le respect du format et du cadre de réponse.

II.2.7) Durée de la concession : Début : 01/09/2021 - Fin : 31/08/2029

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Dsp 3 - Cars du Rhône - Lot n° : 3

II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s) : Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR K26

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le prestataire exécutera les missions décrites sur le territoire des 46 communes suivantes : Ancy, Aveize, Bessenay, Bibost, Brullioles, Brussieu, Bully, Chambost-Longessaigne, Chevinay, Coise, Courzieu, Dommartin, Duerne, éveux, Fleurieux-Sur-L'Arbresle, Grézieu-Le-Marché, Haute-Rivoire, La Chapelle-Sur-Coise, Larajasse, L'Arbresle, Lentilly, Les Halles, Longessaigne, Meys, Montroumant, Montrottier, Pollionnay, Pomeys, Sain-Bel, Saint-Clément-Les-Places, Sainte-Catherine, Sainte-Foy-L'Argentière, Saint-Genis-L'Argentière, Saint-Julien-Sur-Bibost, Saint-Laurent-De-Chamousset, Saint-Martin-En-Haut, Saint-Pierre-La-Palud, Saint-Symphorien-Sur-Coise, Sarcey, Savigny, Sourcieux-Les-Mines, Souzy, Vaugneray, Villechenève, Yzeron, Saint-Germain-Nuelles (périmètre de 77 000 habitants environ)

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

Critères : 1. L'optimisation du coût final pour le SYTRAL

2. La pertinence de la gestion du service et de la productivité, concernant notamment les modalités d'organisation de l'entreprise pour rendre un service efficace,
3. L'amélioration de la qualité de service,
4. L'engagement en termes de développement durable et d'innovations,
5. Les engagements en matière de transparence et gouvernance,
6. Le respect du format et du cadre de réponse,

II.2.7) Durée de la concession : Début : 01/09/ 2021 - Fin : 31/08/2029

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Dsp 4 - Cars du Rhône - Lot n° : 4

II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s) : Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FR K26

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Exécution des missions décrites sur le territoire des 67 communes suivantes :

Aigueperse, Alix, Ambérieux, Anse, Azolette, Bagnols, Beaujeu, Belmont-D'Azergues, Belleville-En-Beaujolais, Cenves, Cercié, Chamelet, Charentay, Charnay, Chasselay, Châtillon, Chazay-D'Azergues, Chénas, Chesy, Chiroubles, Civrieux-D'Azergues, Corcelles-En-Beaujolais, Dracé, émeringes, Fleurie, Frontenas, Julié, Lachassagne, Lancié, Lantignié, Le Breuil, Légnay, Les Ardillats, Les Chères, Létra, Lozanne, Lucenay, Marchamp, Marcellay-D'Azergues, Marcy, Moiré, Morancé, Odenas, Pommiers, Porte Des Pierres Dorees, Propières, Quincié-En-Beaujolais, Régnié-Durette, St-Bonnet-Des-Bruyères, St-Clément-De-Vers, St-Didier-Sur-Beaujeu, Ste-Paule, St-étienne-La-Varenne, St-Georges-De-Reneins, St-Igny-De-Vers, St-Jean-Des-Vignes, St-Lager, St-Vérand, Taponas, Ternand, Theizé, Val D'Oingt, Vauxrenard, Vernay, Villié-Morgon, Deux-Grosnes (périmètre de 104 000 habitants environ)

II.2.5) Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous

Critères : 1. L'optimisation du coût final pour le SYTRAL

2. La pertinence de la gestion du service et de la productivité, concernant notamment les modalités d'organisation de l'entreprise pour rendre un service efficace,
3. L'amélioration de la qualité de service,
4. L'engagement en termes de développement durable et d'innovations,
5. Les engagements en matière de transparence et gouvernance,
6. Le respect du format et du cadre de réponse,

II.2.7) Durée de la concession : Début : 01/09/ 2021 - Fin : 31/08/2029

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)¹⁶ : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

- Avis de pré information publié au JOUE le 01/08/2018 et publication de son rectificatif le 01/10/2018
- Délibération sur le choix de la délégation de service public le 13/12/2019 après avis du Comité technique et de la CCSP
- Avis de concession publié le 19/12/2019 au BOAMP, le 20/12/2019 au JOUE et le 08/01/2020 dans la revue Ville, Rail et Transports
- Remise des candidatures avant le 10/02/2020, 12h00
- Examen des candidatures par la CDSP et sélection des candidats admis à remettre une offre le 17/02/2020
- Remise aux candidats du règlement de la consultation et du dossier de consultation des entreprises le 03/04/2020
- Remise des offres initiales avant le 24/08/2020, 12h00
- Examen des offres par la CDSP et sélection du candidat admis à négocier le 18/11/2020
- 1^{er} tour de négociation entre le 26/11/2020 et le 01/12/2020
- 2^{ème} tour de négociation entre le 29/01/2021 et le 01/02/2021
- 3^{ème} tour de négociation le 11/03/2021
- Remise des offres finales avant le 19/03/2021, 10h
- Envoi du rapport du Président sur le choix du délégataire et sur l'économie du contrat aux élus le 16/04/2021
- Délibération du Comité syndical le 03/05/2021
- Signature des conventions le 08/06/2021 pour les lots 1, 3 et 4, le 12/06/2021 pour le lot 2.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure : Numéro de l'avis au JO série S : 19-187896

Section V : Attribution de concession

Lot n° : 1 Intitulé: Dsp 1 - Cars du Rhône : Une concession/un lot est attribué (e) : oui

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 03/05/2021

V.2.2) Informations sur les offres : Nombre d'offres reçues : 1 - Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1 - La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire : Transdev Rhône-Alpes - 5 chemin des Plattes 69390 Vourles - France

Numéro national d'identification : 380310060 - Code NUTS : FRK26

→ APPELS D'OFFRES

Courriel : locationrhonesud@transdev.com - Tél. 04 78 70 21 01 - Fax 04 72 30 72 94 - Adresse internet : <https://www.transdev69.com/>
Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA) :

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 58 000 000 €

Valeur totale de la concession/du lot : 66 184 573.62 €

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 4 769 636.12 €

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 61 414 937.50 €

Monnaie : EURO. Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

Lot n° : 2 Intitulé : Dsp 2 - Cars du Rhône - Une concession/un lot est attribué (e) : oui

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 03/05/2021

V.2.2) Informations sur les offres : Nombre d'offres reçues : 2 - Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2 - La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire : Transdev Rhône Alpes - 5 chemin des Plattes 69390 Vourles - France

Numéro national d'identification : 380310060 - Code NUTS : FRK26

Courriel : locationrhonesud@transdev.com - Tél. 04 78 70 21 01 - Fax : 04 78 70 78 21 - Adresse internet : <https://www.transdev69.com/>

Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA)

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 115 000 000 €

Valeur totale de la concession/du lot : 88 409 200.25 €

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 10 144 587.22 €

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 78 264 613.03 €

Monnaie : EURO. Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

Lot n° : 3 Intitulé : Dsp 3 - Cars du Rhône - Une concession/un lot est attribué (e) : oui - Une concession/un lot est attribué (e) : oui

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 03/05/2021

V.2.2) Informations sur les offres : Nombre d'offres reçues : 1 - Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1 - La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : oui

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire : Keolis Autocars Planche - Rue du champ du Garet, 69400 Arnas - France

Numéro national d'identification : 403070154 - Code NUTS : FRK26

Courriel : autocarsplanche@keolis.com - Tél. : 04 74 09 30 00 - Fax : 04 74 09 30 09 - Adresse internet : <https://www.autocarsplanche.net/>

Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA)

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 81 000 000 €

Valeur totale de la concession/du lot : 98 558 794.74 €

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 10 046 983.70 €

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 88 511 811.04 € - Monnaie : EURO

Lot n° : 4 Intitulé : Dsp 4 - Cars du Rhône - Une concession/un lot est attribué (e) : oui

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 03/05/2021

V.2.2) Informations sur les offres : Nombre d'offres reçues : 1 - Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0 - Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1 - La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : oui

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire : Autocars Maison neuve, 521 avenue de l'Europe 69220 Belleville-en-Beaujolais - France

Numéro national d'identification : 315384867 - Code NUTS : FRK26

Courriel : agencebelleville@maisonneuve.net - Tél. : 04 72 89 72 89 - Adresse internet : <http://www.maisonneuve.net/>

Le concessionnaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA)

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 98 000 000 €

Valeur totale de la concession/du lot : 106 155 013.62 €

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 13 513 039.42 €

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 92 641 974.20 €

Monnaie : EURO. Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) Informations complémentaires : Procédure de délégation de service public dans le cadre des articles L.1411-1 et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et des articles L.3126-1 à 3 et R.3126-1 à 14 du Code de la commande publique.

Avis de préinformation n° 2018/S 146-335403 publié le 1^{er} août 2018 et son rectificatif envoyé à la publication le 1^{er} octobre 2018.

La durée de la concession s'entend hors période de tuilage. Les contrats peuvent être consultés dans le respect du secret industriel et commercial en adressant une demande à M. GRAND (grand@sytral.fr).

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - France
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr - Tél. : + 33 4 78 14 10 10 - Fax : + 33 4 78 14 10 10 - Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le contrat (ou la procédure de passation) pourra faire l'objet de plusieurs recours : - Avant la signature du contrat, un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) - Après la signature du contrat et au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publication au JOUE d'un avis d'attribution du contrat et, en l'absence d'un tel avis, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative) - Dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité, d'un recours de pleine juridiction selon les principes dégagés par le Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Dpt de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'un référé suspension (art. L. 521-1 du code de justice administrative)

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 - France. Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Tél. : + 33 4 78 14 10 10 - Fax : + 33 4 78 14 10 10 - Adresse internet : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17 juin 2021